



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 mars 2022

DELIBERATION N° 2022/017

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 23 mars 2022, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Jacques HAIRABEDIAN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Bénédicte GUILLAUMIN, Sandrine MOUTIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

**ABSENTE AYANT
DONNE POUVOIR :** Nathalie GOIX à Nelly JANIN QUERCIA

ABSENT : Aldo CARBONARI

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 17
Nombre de conseillers votants : 18



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Kévin PORTIER a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/01/2022

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 31/01/2022. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2022/017 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA PREFECTURE DE L'ISERE AU TITRE DE LA DSIL 2022, POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU TAUX LE PLUS ELEVE POUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE SPORTS DE NOYAREY (PHASE 1)

Madame **Sandrine CURTET**, Rapporteure,

EXPLIQUE qu'un des projets phares de la municipalité est le réaménagement de la plaine de sport de la commune : avec pour l'heure un terrain de football en herbe vieillissant et plus aux normes, de vieux terrains de tennis fissurés et de pétanque et de terrains de basket-ball non-pratiquables, il s'agit de redonner un nouveau souffle à cet espace.

En faisant une étude de faisabilité sur l'ensemble de la plaine, l'enjeu est de refaire de cet espace une vraie lieu de vie avec divers équipements susceptibles d'attirer à la fois les usagers des clubs et associations, les scolaires et les habitants -jeunes, parents et seniors, en famille. L'objectif est sportif pour les clubs qui pratiquent sur ces terrains (football, tennis, boulistes...), mais concerne aussi et avant tout l'aménagement de la commune avec l'essor d'un nouveau pôle de centralité et de vie.

SOULIGNE qu'une étude de faisabilité a permis d'organiser le projet global en phases successives avec pour 2022, la construction d'un *citystade*, de jeux pour enfants, d'agrès sportifs pour adultes et d'une aire de pique-nique aménagée à la place des anciens terrains de basket-ball ;

INFORME que l'Etat propose une aide pour les projets d'investissement des communes au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) pour 2022 ;

PROPOSE DE SOLLICITER la Préfecture de l'Isère au titre de la DSIL 2022 pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé, pour le réaménagement de la plaine de sports de Noyarey (Phase 1), dont l'avant-projet et le dispositif de financement prévisionnels s'établissent ainsi :

- Montant estimatif des travaux subventionnables	298 060,00 € HT
- Subvention demandée au Département de l'Isère	67 063,00 € HT
- Subvention demandée au titre de la DSIL 2022	89 418,00 € HT
- Autofinancement	141 579,00 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord ;

AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre du programme de la DSIL 2022 et à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité.

Affiché le : 31/03/2022

Reçu en préfecture le : 31/03/2022

Exécutoire le : 31/03/2022

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30 mars 2022

Le Maire

Nelly JANIN QUERCIA

